

Séance du 21 mars 2026

Nombre de conseillers municipaux : 23  
En exercice : 23  
Ayant pris part à la délibération : 22

Date de la convocation : 16/03/2026  
Date d'affichage : 16/03/2026  
Acte rendu exécutoire après dépôt en  
préfecture le :

L'an deux mil vingt et le vingt-et-un mars, le conseil municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Marie-Pierre JEANNE, maire.

Présents : Monsieur BEAUDOIN Jean-Luc, Madame CARNET Mathilde, Monsieur COGE Quentin, Madame DURAND Bérangère, Madame ESNAULT Amélie, Monsieur FAUVEL Thibault, Monsieur GAUGAIN Nicolas, Madame JEANNE Marie-Pierre, Madame LACAM Stéphanie, Monsieur LEBON Nicolas, Monsieur LECERF Etienne, Madame LENORMAND Rose-Marie, Monsieur MARIE François, Madame MARIE DIT ASSE Chrystelle, Madame PIGEON Charlotte, Monsieur ROUSSEAUX Pierre, Madame SCHELLES Aurore, Monsieur SCHACHER Christophe, Madame VILLAIN Marie-Agnès

Absents excusés : Monsieur CHAGNY David donne pouvoir Madame ESNAULT Amélie, Madame LARCHER Solène donne pouvoir à Madame MARIE DIT ASSE Chrystelle, Monsieur LE TOURNEUR Julien, Madame LEPORTIER Charlotte donne pouvoir à Monsieur LEBON Nicolas,

Secrétaire : Madame VILLAIN Marie-Agnès

Deux assesseurs ont été désignés : M. COGE Quentin et M. GAUGAIN Nicolas.

### **Objet : Election des maires adjoints**

Délibération 19/2026

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7-2 ;

Considérant que, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Une liste s'est présentée :

Liste de M. ROUSSEAUX Pierre :

M. Pierre ROUSSEAUX

Mme LENORMAND Rose-Marie

M. Christophe SCHACHER

Mme VILLAIN Marie-Agnès

M. LEBON Nicolas,

Mme LACAM Stéphanie

1er tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après

- nombre de bulletins : 22

- bulletins blancs ou nuls : 4

- suffrages exprimés : 18

- majorité absolue : 9

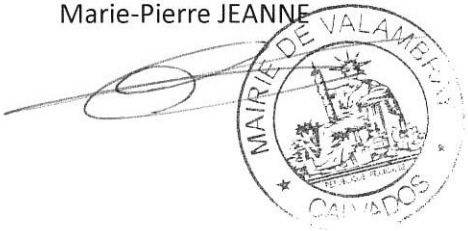
A obtenu : – Liste de M. Pierre ROUSSEUX : 18 voix

La liste de M. Pierre ROUSSEUX ayant obtenu la majorité absolue, l'ensemble de ses membres ont été proclamés adjoints au maire : M. ROUSSEUX Pierre, Mme LENORMAND Rose-Marie, M. Christophe SCHACHER, Mme VILLAIN Marie-Agnès, M. LEBON Nicolas, Mme LACAM Stéphanie  
Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,  
Pour copie conforme, le 24 mars 2026

La Maire

Marie-Pierre JEANNE



La secrétaire

Marie-Agnès VILLAIN